

KAELL François

(1908 - 1986)

Warken

Patents (details)

1 - Dispositifs d'attelage pour tracteurs agricoles

LU patent 29507
Application date 26 April 1949

L'objet de la présente invention consiste en des dispositifs devant faciliter l'attelage de remorques et de machines agricoles aux tracteurs. Accessoirement l'invention concerne également un dispositif d'accouplement pour des machines agricoles du genre des herse, à l'élevateur hydraulique du tracteur.

Le dispositif d'attelage à l'aide d'un timon est un corps dans le genre d'une échelle métallique comportant entre les deux supports latéraux verticaux un certain nombre de fers plats horizontaux aux bords rectilignes ou curvilignes. La fixation du timon s'effectue à l'aide d'un fer verrouilleur. Le dispositif est notamment caractérisé par le grand nombre des fers plats horizontaux ayant des écarts plus ou moins grands.

Pour illustrer ce qui précède les fig. 1 et 2 du dessin annexé représentent à titre d'exemple et à ce titre seulement un modèle d'exécution qui n'exclue pas les variantes constructives.

1 désigne le corps arrière du tracteur, **2** le bout de l'arbre moteur pour la transmission du mouvement par poulie ou par accouplement.

3 et **4** sont les montants latéraux du dispositif d'attelage portant les fers plats **5**. Le dispositif est fixé d'une manière rigide par des raccords **6** et **7** au bâti du tracteur. Il est important que les montants soient écartés d'au moins 3 à 5 cm (distance **b**) de l'extrémité de l'arbre moteur **2** et que la distance **a** entre l'attache **8** et le fer verrouillant **2** soit de l'ordre de 30-40 cm. Ainsi que cela ressort de la fig. 2 il est indispensable que la pièce d'attelage soit longue et descende au moins au niveau de l'arbre de transmission.

L'autre perfectionnement est représenté par les fig. 3 et 4. Il s'agit de supports **10** et **11** auxquels est fixé un appareil agricole, en l'occurrence une herse **12**. Les supports sont suspendus aux fers **13** resp. **14** qui à leur tour sont portés par les bras de levier **15** et **15a**. Ce dernier est commandé par l'élevateur hydraulique **20** du tracteur agricole.

La fig. 4 nous montre plus en détail, et vu de face, un de ces supports. La pièce essentielle est un tube aux extrémités coupées en biais et sur lesquelles s'appuient les fers plats **16** et **17** pivotant dans les charnières **18** et **19**.

L'appareil agricole est fixé de manière facilement amovible à l'aide de quelques écrous et le dispositif peut servir au raccord d'autres appareils similaires. Il est entendu que l'invention porte sur toutes les variantes constructives ayant une combinaison équivalente d'éléments mécaniques.

